

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME)

Laurence Galsomiès

Docteure en environnement dans le Service d'évaluation de la qualité de l'air

Nous fêtons aujourd'hui les 25 ans de RENECOFOR, mais je veux dire d'abord que l'Ademe est un partenaire de l'ONF de longue date. Notre soutien s'inscrit en effet dans des activités diverses

portées par l'ONF. L'Ademe accompagne l'ONF via le Fonds chaleur au travers d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) DYNAMIC Bois. Le Fonds chaleur de l'Ademe permet d'abonder les investissements nécessaires en France à la mobilisation additionnelle du bois dans la filière bois, et l'AMI DYNAMIC Bois permet le développement de projets collaboratifs des acteurs de la filière bois : l'ONF fait partie des bénéficiaires de plusieurs des 43 projets sélectionnés au terme des deux éditions de cet AMI. Notamment pour les projets concernant des forêts de collectivités dont l'ONF est gestionnaire. L'Ademe accompagne aussi l'ONF dans des projets de recherche, en particulier liés à l'appel à projets REACTIF qui permet d'améliorer les connaissances sur l'impact de prélèvements accrus du bois sur la qualité des écosystèmes forestiers, dont la qualité de leurs sols.

Et surtout, l'Ademe accompagne le fonctionnement de RENECOFOR depuis les premières heures, puisque l'Ademe était parmi les organismes fondateurs qui ont œuvré à faire éclore ce réseau en 1992. Dans les années 1980, l'Agence (qui à l'époque était l'AQA, l'Agence de la qualité de l'air) a été interpellée comme d'autres sur les conséquences pour les écosystèmes forestiers du phénomène d'acidification qui avait été constaté, dans l'Est de la France surtout, et pour les résineux notamment. Ça nous a conduits à soutenir un programme français de recherche, le programme Deforpa*, élaboré en 1984 pour étudier les causes du dépérissement des forêts, et dont les conclusions avaient recommandé la création d'un réseau de suivi intensif des écosystèmes forestiers français. Tout naturellement, nous nous sommes impliqués dans ce nouveau dispositif forestier qui a pris le nom de RENECOFOR et qui a donc planifié, à l'horizon 2022, un programme d'observations avec au moins 30 ans de suivi en milieu forestier. Concrètement, l'Ademe contribue au fonctionnement du réseau pour une partie de ses activités : celles en lien avec le suivi des dépôts atmosphériques en milieu forestier, lequel fait l'objet d'une surveillance intensive dans les placettes de niveau 3 du réseau RENECOFOR (le sous-réseau CATAENAT).

Notre soutien a représenté en moyenne par an 6 à 8 % du budget total de RENECOFOR. Cela donne le chiffre d'un million d'euros depuis le précédent événement, qui a eu lieu ici même en 2007 pour le bilan à mi-parcours (les 15 ans du réseau). J'avais déjà eu le plaisir d'ouvrir le colloque à l'époque, et j'avais cité trois éléments qui, du point de vue de l'Ademe, rendent ce réseau RENECOFOR si particulier et intéressant. D'abord c'est un réseau suffisamment important en nombre de placettes forestières pour permettre d'améliorer les connaissances sur les dépôts atmosphériques en France, en pollution de fond, et permettre ainsi une meilleure compréhension de leurs effets sur les écosystèmes. Ensuite, c'est une plateforme de collaboration inter-dispositifs, accessible à la recherche et aux équipes scientifiques ; un réseau français mais rattaché à un réseau de placettes d'observation forestière au niveau européen, dans le cadre du Programme international concerté sur les effets de la pollution de l'air sur les forêts (PIC Forêts) de la convention de Genève

sur les effets de la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance au sein des Nations Unies. C'est enfin un réseau qui démontre sa capacité pluridisciplinaire à étudier les écosystèmes forestiers français au travers de mesures, d'observations dans différents domaines comme l'air, le sol, l'écologie ou la phénologie. Ces trois aspects, pour ne citer que ceux-là, sont vraiment une grande force du réseau RENECOFOR, et pour ces raisons l'Ademe avait réaffirmé son soutien en 2007.

Aujourd'hui, l'occasion m'est donnée de rappeler qu'entre temps les missions de l'Ademe ont évolué avec la loi du 12 juillet 2010 (dite loi Grenelle 2) fixant un nouveau cadre aux missions prioritaires pour l'Ademe dans le domaine de la qualité de l'air. L'Ademe se positionne désormais sur des mesures et des plans d'action visant à préserver et améliorer la qualité de l'air en appui aux politiques publiques dans ce domaine. Et par là-même elle doit délaisser sa mission dédiée à la surveillance de la qualité de l'air et donc aux observatoires dans ce domaine. Je rappelle d'ailleurs qu'un désengagement progressif de l'Ademe avait été annoncé dès 2012 pour ses activités de surveillance de la qualité de l'air et pour son soutien aux travaux français dédiés à la convention de Genève. Le réseau RENECOFOR est concerné dans ce cadre pour les placettes CATAENAT, mais il n'est pas le seul : d'autres dispositifs, d'autres équipes de coordination le sont également. L'Ademe avait néanmoins souhaité conserver jusqu'en 2017 son implication à l'identique dans le cadre du sous-réseau CATAENAT ; en fait le budget de fonctionnement du réseau ne devrait pas être impacté en 2018, puisque nos aides couvrent encore cette période complète jusque fin 2018. Mais au-delà, à partir de 2019, l'Ademe souhaite bien évidemment qu'il soit possible au réseau RENECOFOR d'obtenir ce complément d'aide auprès de nouveaux bailleurs ou des bailleurs actuels représentés ici, en tout cas pour les missions qui sont reconnues d'intérêt général.

L'Ademe restera cependant à l'avenir un partenaire très engagé dans des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air ; toutes nos actions sont dirigées vers cela au travers des programmes que nous soutenons dans le domaine de l'air. Je cite rapidement :

- CORTEA, qui est dédié à la Connaissance, à la Réduction à la source et au Traitement des Émissions dans l'Air ;
- PRIMEQUAL, copiloté avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, qui est un programme de recherche inter-organismes pour une meilleure qualité de l'air ;
- AACT-AIR qui est un programme d'aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de l'air.

Je cite aussi nos fonds dédiés au domaine de l'air dans les territoires : le fonds Air qui cible le secteur résidentiel, et notre appel à projets AgrAir qui cible le monde agricole. Tous ces programmes ou ces fonds d'aide au travers des actions qui vont être ou sont déjà mises en œuvre vont contribuer à diminuer les effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes.

Enfin je souhaite que le réseau RENECOFOR, à l'avenir, continue pleinement ses activités, en tout cas dans tout le programme qui avait été initié à l'origine de sa création. Je souhaite être invitée au prochain colloque (pour les 35 ans ?) mais bien sûr en ayant d'autres raisons d'y participer. Et pour l'immédiat je nous souhaite à toutes et tous des échanges intenses et passionnants.

L'Ademe restera cependant à l'avenir un partenaire très engagé dans des actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air ; toutes nos actions sont dirigées vers cela au travers des programmes que nous soutenons dans le domaine de l'air. Je cite rapidement :

- CORTEA, qui est dédié à la CONnaissance, à la Réduction à la source et au Traitement des Émissions dans l'Air ;
- PRIMEQUAL, copiloté avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, qui est un programme de recherche inter-organismes pour une meilleure qualité de l'air ;
- AACT-AIR qui est un programme d'aide à l'action des collectivités territoriales en faveur de l'air.

Je cite aussi nos fonds dédiés au domaine de l'air dans les territoires : le fonds Air qui cible le secteur résidentiel, et notre appel à projets AgrAir qui cible le monde agricole. Tous ces programmes ou ces fonds d'aide au travers des actions qui vont être ou sont déjà mises en œuvre vont contribuer à diminuer les effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes.

Enfin je souhaite que le réseau RENECOFOR, à l'avenir, continue pleinement ses activités, en tout cas dans tout le programme qui avait été initié à l'origine de sa création. Je souhaite être invitée au prochain colloque (pour les 35 ans ?) mais bien sûr en ayant d'autres raisons d'y participer. Et pour l'immédiat je nous souhaite à toutes et tous des échanges intenses et passionnants.